

DELIBERATION N°2023-24_026
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 9 novembre 2023

9.2 Demandes d'intention des formations d'ouverture à l'alternance pour 2024-2025

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 11 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les demandes d'intention des formations d'ouverture à l'alternance pour 2024-2025.

Besançon, le 9 novembre 2023

Pour la Présidente et par délégation,

Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

Demandes d'intention des formations d'ouverture à l'alternance pour 2024-2025

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Composante	diplôme	Intitulé	Parcours	Porteur projet	Responsable Alternance	Formation déjà en alternance	Année, cycle déjà alternance	Nb Alternants 2022-23	Année de formation en alternance		Contrat de Pro	Contrat apprentissage	Effectifs prévus court terme	Ratio Alternant/initial en %	Groupe unique alternant	Rythme alternance E = entreprise - U = Université Sem = semestre - j = jour - s = semaine	Calendrier	Articulation tps uf-C/Entreprise		Suivi de la progression pédagogique	Avis de la composante
UFR SJEPE	LP	Mention Activités juridiques	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	Catherine Tirvaudey	Catherine Tirvaudey	non	non			Lpro	Oui	Oui	15	60	Oui	1s E / 1s U					Très favorable
UFR SJEPE	Master	Mention Intelligence Economique	Behavioral and Digital Economics for Effective Management (BDEEM)	Karine Brisset	Karine Brisset	non	non			M2	Oui	Non	4	20	Non	A affiner					Très favorable
UFR SLHS	Master	Mention géographie, aménagement, environnement et développement	Aide à la Décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Ecologique (AGATE)	Xavier Girardet	Xavier Girardet	non	non			M2	Oui	Oui	6	33	Non	S1 : 2s E / 2s U S2 : 3s E / 1s U					Favorable en attente avis conseil de gestion
UFR STGI	Master	Mention gestion de l'environnement	Ingenierie de l'Environnement et des Territoires (IET)	Lisa Ciadamidaro M1 Michel Chalot M2	Guillaume Bertrand M1 Marie Pierre Gigandet M2	non	non			M1 M2	Oui	Oui	5 à 10 M1 2 à 5 M2	50	Non	S1 : 1m E / 1m U S2 : 1m E / 1m U puis 2m E S3 : 1m E / 1m U S4 : E					Favorable
UFR ST	Master	Mention Electronique, énergie électrique, automatique	Électronique, Outils Libres pour l'Instrumentation et les Systèmes Embarqués (ELISE)	Franck Chollet	Franck Chollet	oui (héritière de MIR)	oui (héritière de MIR)			M1 M2	Non	Oui	5 M1 8 M2	33 M1 50 M2	Non	A préciser					Très favorable
UFR STAPS	Master	STAPS management du sport	Développement et Pilotage des Services Sportifs et de Loisir (DP2SL)	Tristan Cabaud Sébastien Haissat	Tristan Cabaud Sébastien Haissat	non	non			M1 M2	Non	Oui	7	25	Non	2s U / 1s/E + période en E pendant les vacances universitaires					Très favorable
IUT BV	BUT	Packaging, Emballage et Conditionnement (PEC)	Eco Conception, industrialisation	David Chapelle	David Chapelle	non	non			BUT2 BUT3	Oui	Oui	6 BUT2 6 BUT3	40 à 60 en BUT2 80 à 100 en BUT3	Oui à partir de 25-26	BUT2 - 5s U/ 3s E BUT3 - 3s U / 5s E					Très favorable
IUT BV	BUT	Sciences des données	Sciences des données	Cédric Frambourg	Cédric Frambourg	non	non			BUT2 BUT3	Oui	Oui	6 BUT2 6 BUT3	40 à 60 en BUT2 80 à 100 en BUT3	Non BUT2 a voir BUT3	BUT2 - 5s U/ 3s E BUT3 - 3s U / 5s E					Très favorable

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : LP MJPM

Champ : Droit.

Mention : « activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Spécialité : sans objet

Parcours : sans objet

Responsable de la formation : Catherine TIRVAUDEY.

Nom Prénom : TIRVAUDEY Catherine

Mail : catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : sans objet à ce jour.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : sans objet.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Sabrina Lejeune

Nom Prénom : Lejeune Sabrina

Mail : sabrina.lejeune@univ-fcomte.fr.

Eventuellement - Mail générique : formationcontinue@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non X

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet X
---	--	---	--------------------

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro X Contrat d'apprentissage X-

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance
Obligation nationale liées à la création du diplôme

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune concurrence au niveau de la région BFC, une vingtaine de Licence pro au niveau nationale pour les plus proches, Strasbourg et Lyon

Prévision effectifs alternants : 15.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 25

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 60% au début objectif 100% à trois ans

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? X oui mais à terme non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Association tutélaires

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Une semaine une semaine

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

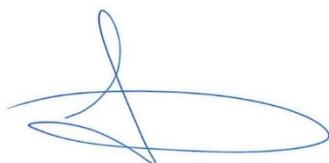
Signature du porteur de projet :



Date : le 16 octobre 2023.

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 24/10/2023

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master BDEEM - Master mention Intelligence Economique, parcours behavioral and digital economics for effective management

Champ : Economie

Mention : Intelligence Economique avec une traduction plus usuelle « Business Intelligence »

Parcours : Behavioral and Digital Economics for Effective Management

Responsable de la formation : Karine Brisset, responsable de la mention

Nom Prénom : Karine Brisset, Professeure d'économie (co-responsable actuel : François Cochard, Professeur d'économie, qui sera remplacé à partir de 2024 par Emmanuel Peterlé, MCF en économie)

Mail : karine.brisset@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : idem – Karine Brisset

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Peillon Domitille

Mail : domitille.peillon@edu.univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non X

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle X	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro X- Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance :

- **Forte demande de la part des entreprises** : L'an dernier, nous avons perdu deux très bons étudiants à la suite de leur stage de M1 qui se sont vu obtenir des contrats d'alternance et ont poursuivi leur M2 dans une autre université. Deux autres ont également été sollicités mais ont souhaité terminer leur cursus initial. Les compétences apportées par le Master tant sur le plan des problématiques économique, stratégique, d'optimisation, de performance opérationnelle et stratégique, d'analyse des données quantitatives et statistiques (analyses économétriques prédictives, déploiement des outils de data, de visualisation etc.), environnementale, sciences comportementales sont à la pointe des métiers porteurs actuels pour lesquels les entreprises sont en phase de recrutement dans tous les secteurs.
- **Expertise en Business Intelligence** : Notre programme met un fort accent sur le développement de compétences en Business Intelligence. Les étudiants sont formés à l'exploitation efficace des données pour prendre des décisions éclairées et contribuer à l'amélioration de la performance opérationnelle et stratégique des entreprises. La Business Intelligence est un domaine en plein essor, avec une demande croissante pour des professionnels capables d'analyser et d'interpréter les données pour faciliter la prise de décisions stratégiques des entreprises. Notre programme offre un accès direct à un écosystème professionnel dynamique régional, national et international (notamment en Suisse et au Luxembourg, Pays limitrophes où les étudiants peuvent être en alternance), facilitant l'intégration rapide dans le monde du travail. Il est conçu en collaboration et avec la participation à la formation d'experts du secteur, garantissant que les compétences enseignées sont alignées sur les dernières technologies et les meilleures pratiques du domaine. Les étudiants acquièrent ainsi des connaissances qui répondent aux besoins réels des employeurs.
- **Maîtrise de l'économie Comportementale** : Notre programme intègre également une approche basée sur l'économie comportementale. Cela permet aux étudiants de comprendre les motivations et les comportements des individus dans le contexte de la prise de décision économique et des affaires, ce qui est essentiel pour concevoir des stratégies efficaces en prévision, en marketing, et prise de décision stratégique en général.
- **Accès à des outils d'aide à la décision de pointe** : Nos étudiants sont formés à l'utilisation d'outils d'aide à la décision de pointe en Business Intelligence (notamment Powerbi) et en analyse économique (R, Python, machine learning), les préparant à acquérir les compétences actuelles exigées des entreprises.
- **Intégration de compétences en RSE et ESG** : La formation permet d'inclure, dans de nombreux cours et projets réalisés, des compétences en environnement, en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et ESG (Environmental, Social, Governance). Ces thématiques sont cruciales pour la stratégie d'entreprise et la prise de décision : analyse de données des pratiques de RSE dans les entreprises, cours, séminaires spécifiques et

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

analyse d'articles scientifiques sur les instruments de marchés, de régulation, liés à ces questions, études des nudges facilitant l'adoption de comportements durables etc ...

- **Suivi et accompagnements personnalisés** : Chaque étudiant bénéficie d'un suivi attentif et de conseils individualisés, favorisant ainsi son développement tant sur le plan académique que professionnel.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Le parcours du master BDEEM propose une formation originale en anglais, développée initialement dans le cadre des PIA Isite UBFC. Il offre des compétences avancées dans le domaine de l'intelligence économique et la business intelligence, de l'analyse économique et environnementale, de l'économie comportementale, du management stratégique, combinaison non proposée à ce jour dans d'autres formations de Masters au niveau régional et même au niveau national.

Prévision effectifs alternants : pour commencer, nous envisageons 4 à 5 alternants annuels.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 4

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 20%.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (pour l'instant)

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Toutes les grandes et moyennes entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, également de consulting, sont aujourd'hui ciblées, car les débouchés du master concernent des métiers actuellement très porteurs, en plein développement liés à la business intelligence, axée sur les sciences comportementales, la RSE et le big data (data analyst, artificial intelligence).

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

La réflexion sur le rythme de l'alternance est en cours. Il est important de tenir compte des contraintes logistiques liées à la mutualisation de cours avec d'autres Masters, dont l'un est en alternance.

Le rythme proposé pourrait reposer sur le calendrier suivant (il devra être affiné) :

Périodes en entreprise : septembre+ 2 jours/5 en novembre, puis deux dernières semaines de décembre de l'année N. Janvier, février, mars, 2 semaines en avril, mai, juin, juillet, aout de l'année N+1.

Périodes à l'université : octobre complet, 3 jours/5 en novembre + 2 premières semaines de décembre de l'année N+ 1 + 2 semaines en avril+ 1 jour fin aout de l'année N+1.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

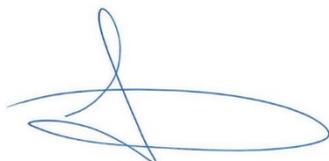
Signature du porteur de projet :

Karine Brisset

Date : 18/10/23

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 24/10/2023

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :

Champ : Géographie

Mention : GAED

Spécialité : /

Parcours : Aide à la décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Écologique (AGATE)

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Xavier Girardet

Mail : xavier.girardet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : /

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : /

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Sophie Guillemain

Mail : sophie.guillemain@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : /

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : /

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance :

L'adaptation de notre formation à l'alternance fait écho à une demande croissante émanant des acteurs professionnels régionaux qui recherchent des candidats polyvalents. Notre master AGATE forme des professionnels capables de traiter certaines problématiques d'aménagement pour une transition écologique (réduction de l'étalement urbain et nature en ville, trames vertes et planification territoriale, développement des mobilités douces, etc.), tout en développant leur maîtrise des méthodes et outils de l'information géographique et les questions d'aide à la décision. Cette double compétence, combinant méthodologie et expertise thématique pour l'aide à la décision, suscite un vif intérêt auprès des structures professionnelles qui peinent à recruter des spécialistes des deux domaines. L'ouverture à l'alternance répond également à une demande de plus en plus forte de la part des étudiants, et le passage à l'alternance devrait renforcer l'attractivité de la formation au sein de l'université de Franche-Comté et vis-à-vis de l'extérieur. Les périodes de travail en milieu professionnel permettront aux étudiants de renforcer leur posture et leur projet professionnels tout en développant leur réseau. L'alternance nous permettra aussi de renforcer nos liens avec les acteurs socio-économiques et de faciliter l'insertion professionnelle de nos diplômés.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Localement, l'Université de Bourgogne (master CLIMATT) aborde les questions d'aménagement dans un contexte de transition écologique sous l'angle des thématiques climatiques et énergétiques, ce qui rend l'offre de formation complémentaire de la nôtre. À l'échelle nationale, le seul master traitant de sujets similaires est le parcours en alternance "Gestion et développement des territoires en transition" à l'Université de Poitiers. Cependant, le master AGATE se distingue en abordant à la fois les mêmes domaines thématiques tout en offrant des bases méthodologiques approfondies et originales.

Prévision effectifs alternants :

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 6

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 1/3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Services d'ingénierie dans les intercommunalités et les agences d'urbanisme, collectivités locales (développement de projets territoriaux), bureaux d'études spécialisés (éolien, solaire, environnement, urbanisme et aménagement, mobilités...), grandes entreprises (déploiement territorial en téléphonie mobile, fibre...).

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Une alternance de 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise de septembre à fin janvier. Puis une semaine à l'université et trois semaines en entreprise de février à août.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

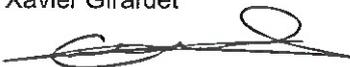
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Xavier Girardet



Date : 16 octobre 2023

Avis du directeur de la composante :

*Préavis favorable, en attente
de l'avis du Conseil de Gestion*

Signature du directeur de la composante :



Date : 23-10-23

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master GDE-IET

Champ : Sciences, Technologie, Santé

Mention : Gestion de l'Environnement (GDE)

Spécialité :

Parcours : Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET)

Responsables de la formation :

Master 2

Nom Prénom : CHALOT Michel

Mail : michel.chalot@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Master 1

Nom Prénom : CIADAMIDARO Lisa

Mail : lisa.ciadamidaro@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsables de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Master 2

Nom Prénom : GIGANDET Marie Pierre

Mail : marie-pierre.gigandet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Master 1

Nom Prénom : BERTRAND Guillaume

Mail : guillaume.bertrand@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : PETER Ghislain

Mail : ghislain.peter@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage -

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cette demande s'inscrit dans la réflexion de l'équipe pédagogique, du département Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE) de l'UFR STGI, de transformation pour le prochain quadriennal du parcours Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et l'Entreprise (GDETE) du Master GDE. Le département SVE supporte également depuis septembre 2013, un cursus de CMI Environnement et Territoire (ET) adossé au parcours GDETE. Le CMI ET permet à une promotion d'environ 15 étudiants de bénéficier d'une forte intégration enseignement-recherche et de nombreuses mises en situation professionnalisantes.

Plusieurs étudiants du CMI ET ont soulevé la question de l'alternance dans leur cursus ; nous avons donc saisi l'opportunité du nouveau quadriennal pour proposer une refonte de la maquette du master en élaborant un nouveau parcours Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET) qui répondra aux besoins des entreprises et des collectivités et permettra la formation de cadres capables de répondre aux nouveaux enjeux (gestion des ressources naturelles, réhabilitation des sites marginaux, transition environnementale) engendrés par les changements globaux, et plus adapté aux demandes en terme de formation par alternance.

Les échanges que nous avons eu avec les professionnels du secteur et notamment avec le Groupe Gengis, société d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'environnement (Palaiseau), nous ont confortés dans la pertinence de notre démarche. De plus, une étude prospective publiée en juillet 2023 par l'Union Professionnelle du Génie Biologique (UPGB) montre que l'Ingénieur Ecologique est un secteur en progression exponentielle avec des perspectives de

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

recrutement très importantes à l'horizon 2030 mais qui en même temps connaît des difficultés de recrutement faute d'un nombre suffisant de personnes formées (<https://m.actu-environnement.com/amp/actualites/filiere-genie-ecologique-doublement-effectifs-2030-42652.html>). Pour y remédier, le rapport de l'UGPB préconise en premier lieu le recours à l'alternance.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il existe beaucoup de formations en alternance dans le domaine de l'environnement. Au niveau local, on peut citer le Master Sciences de l'Eau et le Master Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems (tous deux à Besançon). Cependant ces Master proposent des formations dans des secteurs très spécifiques alors que le Master GDE-IET a pour objectif de former des cadres polyvalents capables d'intervenir de manière systémique dans des domaines très diversifiés de l'Ingénierie Ecologique tels que la restauration des milieux naturels, la réhabilitation et la revalorisation des friches industrielles ou l'adaptation au changement climatique et ce, pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités.

Prévision effectifs alternants : entre 5 et 10 étudiants pour le Master 1 GDE-IET et entre 2 et 5 étudiants pour le Master 2 dans le format GDETE.

Effectifs prévus/envisagés à court terme (2024-2025) : 16 à 18 étudiants en Master GDE-IET et 16 étudiants en M2 GDETE.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50/50

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Comme cela a déjà été précisé, des contacts ont été pris avec le groupe GENGIS au cours de l'été 2023 qui s'est engagé à soutenir notre démarche d'ouverture du Master GDE-IET à l'alternance ainsi que le réseau APPR, SNCF, l'EPLEFPA de Valdoie (90) et la société LOCOGEN. Des structures administratives comme l'ADEME, les agences d'urbanisme (ADU-PMA) ou la DREAL accueillent régulièrement des alternants, de même que des entreprises d'envergure européenne comme TAUW, SERPOL, TESORA dans les secteurs de la gestion des friches.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Deux calendriers d'alternance sont prévus pour l'année universitaire 2024-2025.

En effet certains étudiants, actuellement en Master 1 GDETE, ont émis le souhait de pouvoir aussi bénéficier de l'alternance en Master 2.

Nous déposerons donc deux calendriers, le premier pour l'ouverture de la nouvelle maquette du Master GDE-IET et le second qui concernera uniquement la promotion de Master 2 GDETE.

Pour ce second calendrier, la maquette du Master GDETE prévoit une période de stage du 1^{er} mars au 31 août. Nous prévoyons également deux périodes d'alternance, d'un mois chacune au premier semestre, adossées aux congés universitaires de la Toussaint et de Noël. Les étudiants en contrat d'alternance pourront donc être dans leur structure professionnelle pendant au moins 8 mois.

Pour le Master GDE-IET, les discussions avec les représentants professionnels (e.g., groupe GENGIS) font ressortir que, dans l'idéal, le calendrier devrait permettre d'alterner des périodes d'un mois dans la structure professionnelle et d'un mois à l'université. Il faut ajouter qu'il y aura deux périodes de stages durant lesquelles les alternants seront dans leur structure professionnelle. La première, en Master 1, correspond à une période de deux mois d'avril à juin, et pourrait être prolongée de deux mois pendant l'été ; la seconde correspond au stage de cinq mois en Master 2 entre février et juillet.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Philippe BINET

Directeur du Département SVE

Date : 19 octobre 2023



Avis du directeur de la composante : Avis favorable.

Signature du directeur de la composante :

Date : 20 octobre 2023.



Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : C'est une nouvelle formation, donc qui n'a pas pu déjà fonctionner en alternance, mais qui est héritière du Master MIR qui fonctionnait déjà par alternance sur les 2 années.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Domaine en forte demande au niveau national avec de forte difficulté de recrutement. Nous sommes régulièrement sollicités pour fournir des candidats sur des postes... candidats que nous n'avons pas.

Visibilité de certains des enseignants dans la communauté du système embarqué (publication dans des revues techniques grand public Opensilicon, Hackable) permettant de toucher une large population tant au niveau étudiants à recruter qu'entreprises pour les débouchés.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Pas de formation par alternance en région, mais présente au niveau national (Paris, Grenoble, Toulouse, Montpellier).

Prévision effectifs alternants :

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 5 en M1 et 8 en M2.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 1/3 en M1 et 1/2 en M2.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Entreprises industrielles dans le domaine des systèmes embarqué, de l'électronique numérique et de la recherche.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

La formation est hybride avec des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale, le principe étant l'utilisation de projets de 6ECTS chaque semestre (S1, S2, S3) sur des périodes bloquées qui sont autant de temps d'entreprise pour les étudiants en alternance.

De plus, ces périodes sont placées autour des congés de l'université (Toussaint, Noël, Février, Paques) afin de permettre d'augmenter encore la période en entreprise pour les alternants. En M1 la fin de la 1^{ère} session en Mai, permet aussi une nouvelle période d'alternance et en M2, le dernier semestre est entièrement dédié au stage/alternance.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master ELISE

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Electronique, énergie électrique, automatique

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Chollet Franck

Mail : franck.chollet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

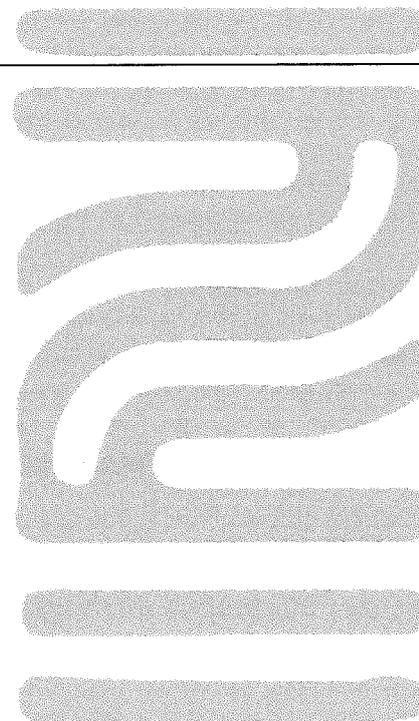
Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Estelle Béjon

Mail : estelle.bejon@univ-fcomte.fr <estelle.bejon@univ-fcomte.fr>

Eventuellement - Mail générique :



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le suivi financier (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 23/10/2023.

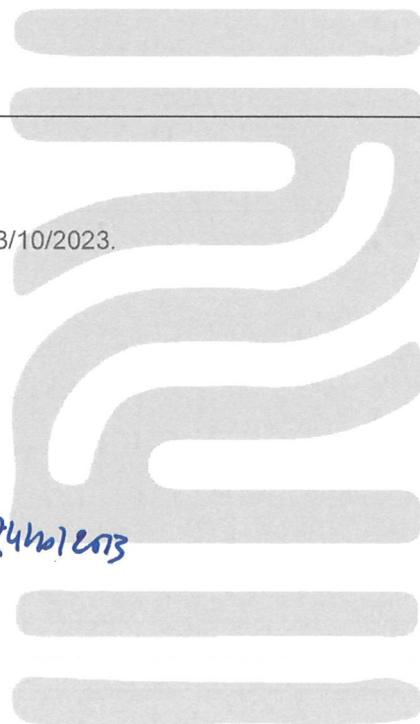
Avis du directeur de la composante :

Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :


Le Directeur de l'UFR ST
Pierre JOUBERT

Date : 24/10/2023



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master management du sport DP2SL

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : STAPS management du sport

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Développement et Pilotage des Services Sportifs et de Loisirs (DP2SL)

Responsable de la formation : Tristan Cabaud (Master 1^{er} année), Sébastien Haissat (Master 2^e année)

Nom Prénom : Cabaud Tristan

Mail : tristan.cabaud@univ-fcomte.fr

Nom Prénom : Haissat Sébastien

Mail : sebastien.haissat@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Identique aux responsables de formation.

Nom Prénom :

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : UFR STAPS de Besançon.

Nom Prénom : Magrin Guillaume

Mail : guillaume.magrin@univ-fcomte.fr

Identification de la demandeLa formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non XUne année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet X
---	--	---	--------------------

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage X-NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.**Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs**

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le Master affiche un taux d'insertion professionnelle de 81%, avec 64% des diplômés en CDI à temps plein. Précédemment, près de la moitié des étudiants avaient une offre d'emploi avant même l'obtention de leur diplôme. Grâce à un réseau mis en place par le Master, chaque parcours d'ancien étudiant est suivi individuellement et mis à jour régulièrement. Cela favorise la construction et le maintien d'un réseau professionnel dynamique, renforcé par des contacts fréquents et des rencontres annuelles. Cette dynamique, conjuguée à la politique de formation mise en œuvre, favorise l'ouverture du diplôme à l'alternance.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Bien qu'il n'existe pas de formation comparable en Bourgogne-Franche-Comté, d'autres formations universitaires en management du sport existent dans le Grand Est de la France. Ces formations représentent une concurrence indirecte, mais elles ne préparent pas aux mêmes métiers. Parmi ces formations, on peut citer le Master en management des organisations sportives de l'université Claude Bernard Lyon 1. L'université de Strasbourg offre également plusieurs Masters dans ce domaine, notamment le Master Marketing du sport, le Master Sport et aménagement des territoires ainsi que le Master Wellness Management. De son côté, l'université de Bourgogne propose un Master axé sur la Consommation et la Commercialisation des Marques de Sport et de Destinations. Ces programmes représentent les concurrents les plus proches dans ce secteur.

Prévision effectifs alternants : 14

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 7

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0,25

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui X non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les structures ciblées sont principalement celles du « mouvement sportif », comme les clubs, les fédérations sportives, les comités olympiques, les collectivités territoriales et les offices de tourisme, qui offrent des activités physiques et sportives au public dans le cadre du secteur privé non lucratif. Nous ciblons également les entreprises à but lucratif qui proposent des activités sportives et de loisirs, telles que les centres de remise en forme, les parcs de loisirs, les agences événementielles et les villages de vacances.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Un premier calendrier de déroulement de l'alternance a été construit sur tableur Excel de manière à profiler le rythme prévisionnel global de l'alternance. A ce stade, pendant les périodes de formation, il est prévu une alternance entre des périodes de formation de deux semaines et une semaine en entreprise. En parallèle, les périodes de vacances universitaires au cours de l'année et la période estivale se dérouleront en entreprise. Enfin lorsque les non alternants seront en stage, les alternants seront en entreprise. Cette organisation permet de maintenir une succession homogène des périodes de formation et d'emploi.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 19/10/2023.

Haissat Sébastien



Avis du directeur de la composante : TRES FAVORABLE.

Signature du directeur de la composante :

Date : 20/10/2023.



Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS
Cheikh Tidiane WANE

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie Packaging, Emballage et Conditionnement (BUT PEC)

Champ : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Packaging, Emballage et Conditionnement

Spécialité : Packaging, Emballage et Conditionnement

Parcours : Eco-Conception, Industrialisation

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : David CHAPELLE

Mail : david.chapelle@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Polomat Sylvia

Mail : sylvia.polomat@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	--	---

Ouverture de l'alternance en :

Contrat de Pro

Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT, en tant que formation professionnalisante, est adapté à l'alternance. Ce format de l'alternance est propice à l'approche par compétence qui régit notre diplôme.

Le rythme envisagé constitué de période longue tant en formation qu'en entreprise est en phase :

- avec les rythmes des projets de ce domaine, demandant une lente acculturation aux données de l'entreprise,
- avec le positionnement géographique des entreprises tant local que plus national autour de plus grandes agglomérations.
- avec l'origine géographique des étudiants assez large

Dans un secteur d'activité soumis à des contraintes de plus en plus fortes tant au niveau des réglementations que des attentes clients, les entreprises du domaine sont dans une démarche 'agressive' de recherche de candidats à l'alternance, avec un besoin de jeunes formés aux spécificités (compétences, logiciels, technologies) de cette spécialité.

Le porteur du projet a une expérience ultérieure d'ouverture à l'alternance puisqu'il a soumis et obtenu l'ouverture en alternance de la licence professionnelle Gestion de Production Industrielle au département GMP de l'IUT Besançon-Vesoul. Il en a assuré la Direction pendant 3 années.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Nous n'identifions pas de formation concurrente sur le plan régional. Le parcours « Eco-conception et industrialisation », plus pertinent quant au tissu économique local, ne rentre pas en concurrence avec les aspects logistiques de la spécialité « Management de la logistique et des transports » présente dans deux IUT de la région Bourgogne Franche-Comté, contrairement au parcours « Eco-conception, homologation, supply chain ».

Sur le plan national, le département PEC de l'antenne de Dole est le 6^{ème} département, les plus proches (offrant 26 places en parcours « Eco-conception et industrialisation ») étant ceux de Reims et de Chambéry. L'éloignement géographique est suffisamment marqué pour garantir une offre d'alternance locale conséquente et de qualité.

Prévision effectifs alternants : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 6 sur 6

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 40 à 60% en BUT2, 80 à 100% en BUT3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

On entend ici un groupe de TP, soit environ 12 étudiants à partir de 2025-2026, ou un groupe de TD BUT 3 à partir de 2026-2027.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les titulaires du BUT PEC s'insèrent dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels d'entreprises qui utilisent des emballages ou celles qui les produisent : bureau d'études, service méthodes et industrialisation, amélioration continue, assurance et contrôle de la qualité, laboratoire d'essais et service homologation.

Leurs compétences leur permettent :

- d'exercer leurs activités dans tout secteur économique : cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire, distribution, automobile, aéronautique, etc.,
- de contribuer à la compétitivité des entreprises dans toutes les étapes du cycle de vie d'un produit en intégrant et en optimisant les impératifs de qualité, de maintenance et de sécurité,
- de s'intégrer dans une démarche d'éco-conception et d'innovation pour répondre aux contraintes du développement durable et maîtriser l'impact environnemental,
- d'assurer une veille technologique et proposer des solutions innovantes,
- de collaborer avec les différents acteurs de l'entreprise

Ainsi, l'éventail d'entreprises ciblées est considérable puisque tous les secteurs d'activité sont concernés, depuis le concepteur, le fabricant, l'utilisateur, sans oublier la gestion de fin de vie. Enfin, la région présente sur son territoire des grands noms de l'emballage, tel que Groupe Guillin, La Croix Emballage, Saica Pack, pou n'en citer que quelques-uns.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Nous envisageons des périodes alternées de trois semaines de formation et trois semaines en entreprise, tout en incluant de plus longues périodes en entreprise sur les semestres pairs.

Le rythme se veut progressif sur les deux années (5 semaines IUT/3 semaines entreprise en début de BUT 2, 3 semaines en IUT/5 semaine en entreprise en début de BUT3).

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 23/10/23

Avis du directeur de la composante : très favorable.

Signature du directeur de la composante :



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

Date : 23/10/2023

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie Science des Données (BUT SD).

Champ : Informatique, Réseaux, Data

Mention : Science des Données.

Spécialité : Science des données

Parcours : Visualisation et conception d'outils décisionnels.

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Frambourg Cédric.

Mail : cedric.frambourg@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Polomat Sylvia

Mail : sylvia.polomat@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non x

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non x

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle x	La 3 ^{ème} année du cycle x	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--------------------------------------	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro x Contrat d'apprentissage x

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT, en tant que formation professionnalisante, est adapté à l'alternance. Ce format de l'alternance est propice à l'approche par compétence qui régit notre diplôme.

Le rythme envisagé constitué de période longue tant en formation qu'en entreprise est en phase :

- avec les rythmes des projets de ce domaine, demandant une lente accoutumation aux données de l'entreprise,
- avec le positionnement géographique des entreprises tant local que plus national autour de plus grandes agglomérations.
- avec l'origine géographique des étudiants assez large

Dans un secteur économique en forte évolution, tant au niveau des besoins que des outils, les attentes des entreprises dans ce secteur sont fortes, avec un besoin de jeunes formés aux derniers outils du secteur.

Enfin, le porteur du projet a une forte expérience de l'alternance pour avoir porté le passage à l'alternance pour cette même formation ainsi que deux licences professionnelles du secteur dans un autre IUT, ainsi que des contacts professionnels dans le domaine.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Les BUT SD proposent pratiquement tous la formation en alternance à partir de la deuxième ou troisième année, la concurrence la plus directe porte sur les villes de Lyon et Metz pour les plus proches. Ces deux départements ne couvrent pas les besoins des entreprises. Des masters et écoles d'ingénieur proposent des alternances, mais le niveau attendu n'est pas celui d'un BUT. Le master Mathématiques appliquées, statistique de Besançon, par exemple, est beaucoup plus tourné autour de l'analyse statistique des données, là où le BUT apporte une coloration décisionnelle forte.

Ainsi, on trouve assez peu de formations proches géographiquement qui seraient en concurrence avec le BUT SD proposé à Dole.

Prévision effectifs alternants : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : entre 6 et 10 étudiants pour la première promotion (15 étudiants).

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 40 à 60% en BUT2, 80 à 100% en BUT3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (éventuellement en BUT3)

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Tous les secteurs d'activités et de structure sont amenées à collecter et traiter de la donnée. En particulier, la formation, qui présente les outils classiques de pilotage, intéresse les entreprises amenées à concevoir des tableaux de bord. Les étudiants seront recrutés tant dans des services data de collectivités, que dans des entreprises, qu'elles soient spécialisées dans le traitement de la donnée, ou amenée à traiter de la données au quotidien, par exemple dans les secteurs de la banque, de la santé, de l'environnement, de l'industrie...

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Périodes de un mois de formation, un mois en entreprise (environ), avec plus longues périodes en entreprise sur les semestres pairs. . rythme progressif sur les deux années (5 semaines IUT/3 semaines entreprise en début de BUT 2, 3 semaines en IUT/5 semaine en entreprise en début de BUT3).

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 18/10/2023

Avis du directeur de la composante : très favorable

Signature du directeur de la composante :



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie Packaging, Emballage et Conditionnement (BUT PEC)

Champ : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Packaging, Emballage et Conditionnement

Spécialité : Packaging, Emballage et Conditionnement

Parcours : Eco-Conception, Industrialisation

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : David CHAPELLE

Mail : david.chapelle@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Polomat Sylvia

Mail : sylvia.polomat@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	--	---

Ouverture de l'alternance en :

Contrat de Pro

Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT, en tant que formation professionnalisante, est adapté à l'alternance. Ce format de l'alternance est propice à l'approche par compétence qui régit notre diplôme.

Le rythme envisagé constitué de période longue tant en formation qu'en entreprise est en phase :

- avec les rythmes des projets de ce domaine, demandant une lente acculturation aux données de l'entreprise,
- avec le positionnement géographique des entreprises tant local que plus national autour de plus grandes agglomérations.
- avec l'origine géographique des étudiants assez large

Dans un secteur d'activité soumis à des contraintes de plus en plus fortes tant au niveau des réglementations que des attentes clients, les entreprises du domaine sont dans une démarche 'agressive' de recherche de candidats à l'alternance, avec un besoin de jeunes formés aux spécificités (compétences, logiciels, technologies) de cette spécialité.

Le porteur du projet a une expérience ultérieure d'ouverture à l'alternance puisqu'il a soumis et obtenu l'ouverture en alternance de la licence professionnelle Gestion de Production Industrielle au département GMP de l'IUT Besançon-Vesoul. Il en a assuré la Direction pendant 3 années.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Nous n'identifions pas de formation concurrente sur le plan régional. Le parcours « Eco-conception et industrialisation », plus pertinent quant au tissu économique local, ne rentre pas en concurrence avec les aspects logistiques de la spécialité « Management de la logistique et des transports » présente dans deux IUT de la région Bourgogne Franche-Comté, contrairement au parcours « Eco-conception, homologation, supply chain ».

Sur le plan national, le département PEC de l'antenne de Dole est le 6^{ème} département, les plus proches (offrant 26 places en parcours « Eco-conception et industrialisation ») étant ceux de Reims et de Chambéry. L'éloignement géographique est suffisamment marqué pour garantir une offre d'alternance locale conséquente et de qualité.

Prévision effectifs alternants : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 6 sur 6

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 40 à 60% en BUT2, 80 à 100% en BUT3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

On entend ici un groupe de TP, soit environ 12 étudiants à partir de 2025-2026, ou un groupe de TD BUT 3 à partir de 2026-2027.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les titulaires du BUT PEC s'insèrent dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels d'entreprises qui utilisent des emballages ou celles qui les produisent : bureau d'études, service méthodes et industrialisation, amélioration continue, assurance et contrôle de la qualité, laboratoire d'essais et service homologation.

Leurs compétences leur permettent :

- d'exercer leurs activités dans tout secteur économique : cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire, distribution, automobile, aéronautique, etc.,
- de contribuer à la compétitivité des entreprises dans toutes les étapes du cycle de vie d'un produit en intégrant et en optimisant les impératifs de qualité, de maintenance et de sécurité,
- de s'intégrer dans une démarche d'éco-conception et d'innovation pour répondre aux contraintes du développement durable et maîtriser l'impact environnemental,
- d'assurer une veille technologique et proposer des solutions innovantes,
- de collaborer avec les différents acteurs de l'entreprise

Ainsi, l'éventail d'entreprises ciblées est considérable puisque tous les secteurs d'activité sont concernés, depuis le concepteur, le fabricant, l'utilisateur, sans oublier la gestion de fin de vie. Enfin, la région présente sur son territoire des grands noms de l'emballage, tel que Groupe Guillin, La Croix Emballage, Saica Pack, pou n'en citer que quelques-uns.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Nous envisageons des périodes alternées de trois semaines de formation et trois semaines en entreprise, tout en incluant de plus longues périodes en entreprise sur les semestres pairs.

Le rythme se veut progressif sur les deux années (5 semaines IUT/3 semaines entreprise en début de BUT 2, 3 semaines en IUT/5 semaine en entreprise en début de BUT3).

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 23/10/23

Avis du directeur de la composante : très favorable.

Signature du directeur de la composante :



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

Date : 23/10/2023

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie Science des Données (BUT SD).

Champ : Informatique, Réseaux, Data

Mention : Science des Données.

Spécialité : Science des données

Parcours : Visualisation et conception d'outils décisionnels.

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Frambourg Cédric.

Mail : cedric.frambourg@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Polomat Sylvia

Mail : sylvia.polomat@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non x

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non x

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle x	La 3 ^{ème} année du cycle x	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--------------------------------------	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro x Contrat d'apprentissage x

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le BUT, en tant que formation professionnalisante, est adapté à l'alternance. Ce format de l'alternance est propice à l'approche par compétence qui régit notre diplôme.

Le rythme envisagé constitué de période longue tant en formation qu'en entreprise est en phase :

- avec les rythmes des projets de ce domaine, demandant une lente accoutumance aux données de l'entreprise,
- avec le positionnement géographique des entreprises tant local que plus national autour de plus grandes agglomérations.
- avec l'origine géographique des étudiants assez large

Dans un secteur économique en forte évolution, tant au niveau des besoins que des outils, les attentes des entreprises dans ce secteur sont fortes, avec un besoin de jeunes formés aux derniers outils du secteur.

Enfin, le porteur du projet a une forte expérience de l'alternance pour avoir porté le passage à l'alternance pour cette même formation ainsi que deux licences professionnelles du secteur dans un autre IUT, ainsi que des contacts professionnels dans le domaine.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Les BUT SD proposent pratiquement tous la formation en alternance à partir de la deuxième ou troisième année, la concurrence la plus directe porte sur les villes de Lyon et Metz pour les plus proches. Ces deux départements ne couvrent pas les besoins des entreprises. Des masters et écoles d'ingénieur proposent des alternances, mais le niveau attendu n'est pas celui d'un BUT. Le master Mathématiques appliquées, statistique de Besançon, par exemple, est beaucoup plus tourné autour de l'analyse statistique des données, là où le BUT apporte une coloration décisionnelle forte.

Ainsi, on trouve assez peu de formations proches géographiquement qui seraient en concurrence avec le BUT SD proposé à Dole.

Prévision effectifs alternants : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : entre 6 et 10 étudiants pour la première promotion (15 étudiants).

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 40 à 60% en BUT2, 80 à 100% en BUT3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (éventuellement en BUT3)

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Tous les secteurs d'activités et de structure sont amenées à collecter et traiter de la donnée. En particulier, la formation, qui présente les outils classiques de pilotage, intéresse les entreprises amenées à concevoir des tableaux de bord. Les étudiants seront recrutés tant dans des services data de collectivités, que dans des entreprises, qu'elles soient spécialisées dans le traitement de la donnée, ou amenée à traiter de la données au quotidien, par exemple dans les secteurs de la banque, de la santé, de l'environnement, de l'industrie...

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Périodes de un mois de formation, un mois en entreprise (environ), avec plus longues périodes en entreprise sur les semestres pairs. . rythme progressif sur les deux années (5 semaines IUT/3 semaines entreprise en début de BUT 2, 3 semaines en IUT/5 semaine en entreprise en début de BUT3).

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 18/10/2023

Avis du directeur de la composante : très favorable

Signature du directeur de la composante :



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

Date : 18/10/2023

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : LP MJPM

Champ : Droit.

Mention : « activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Spécialité : sans objet

Parcours : sans objet

Responsable de la formation : Catherine TIRVAUDEY.

Nom Prénom : TIRVAUDEY Catherine

Mail : catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : sans objet à ce jour.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : sans objet.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Sabrina Lejeune

Nom Prénom : Lejeune Sabrina

Mail : sabrina.lejeune@univ-fcomte.fr.

Eventuellement - Mail générique : formationcontinue@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance
Obligation nationale liées à la création du diplôme

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune concurrence au niveau de la région BFC, une vingtaine de Licence pro au niveau nationale pour les plus proches, Strasbourg et Lyon

Prévision effectifs alternants : 15.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 25

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 60% au début objectif 100% à trois ans

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui mais à terme non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Association tutélaires

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Une semaine une semaine

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

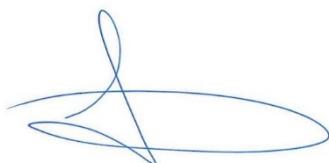
Signature du porteur de projet :



Date : le 16 octobre 2023.

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 24/10/2023

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master BDEEM - Master mention Intelligence Economique, parcours behavioral and digital economics for effective management

Champ : Economie

Mention : Intelligence Economique avec une traduction plus usuelle « Business Intelligence »

Parcours : Behavioral and Digital Economics for Effective Management

Responsable de la formation : Karine Brisset, responsable de la mention

Nom Prénom : Karine Brisset, Professeure d'économie (co-responsable actuel : François Cochard, Professeur d'économie, qui sera remplacé à partir de 2024 par Emmanuel Peterlé, MCF en économie)

Mail : karine.brisset@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : idem – Karine Brisset

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Peillon Domitille

Mail : domitille.peillon@edu.univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non X

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle X	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro X- Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance :

- **Forte demande de la part des entreprises** : L'an dernier, nous avons perdu deux très bons étudiants à la suite de leur stage de M1 qui se sont vu obtenir des contrats d'alternance et ont poursuivi leur M2 dans une autre université. Deux autres ont également été sollicités mais ont souhaité terminer leur cursus initial. Les compétences apportées par le Master tant sur le plan des problématiques économique, stratégique, d'optimisation, de performance opérationnelle et stratégique, d'analyse des données quantitatives et statistiques (analyses économétriques prédictives, déploiement des outils de data, de visualisation etc.), environnementale, sciences comportementales sont à la pointe des métiers porteurs actuels pour lesquels les entreprises sont en phase de recrutement dans tous les secteurs.
- **Expertise en Business Intelligence** : Notre programme met un fort accent sur le développement de compétences en Business Intelligence. Les étudiants sont formés à l'exploitation efficace des données pour prendre des décisions éclairées et contribuer à l'amélioration de la performance opérationnelle et stratégique des entreprises. La Business Intelligence est un domaine en plein essor, avec une demande croissante pour des professionnels capables d'analyser et d'interpréter les données pour faciliter la prise de décisions stratégiques des entreprises. Notre programme offre un accès direct à un écosystème professionnel dynamique régional, national et international (notamment en Suisse et au Luxembourg, Pays limitrophes où les étudiants peuvent être en alternance), facilitant l'intégration rapide dans le monde du travail. Il est conçu en collaboration et avec la participation à la formation d'experts du secteur, garantissant que les compétences enseignées sont alignées sur les dernières technologies et les meilleures pratiques du domaine. Les étudiants acquièrent ainsi des connaissances qui répondent aux besoins réels des employeurs.
- **Maîtrise de l'économie Comportementale** : Notre programme intègre également une approche basée sur l'économie comportementale. Cela permet aux étudiants de comprendre les motivations et les comportements des individus dans le contexte de la prise de décision économique et des affaires, ce qui est essentiel pour concevoir des stratégies efficaces en prévision, en marketing, et prise de décision stratégique en général.
- **Accès à des outils d'aide à la décision de pointe** : Nos étudiants sont formés à l'utilisation d'outils d'aide à la décision de pointe en Business Intelligence (notamment Powerbi) et en analyse économique (R, Python, machine learning), les préparant à acquérir les compétences actuelles exigées des entreprises.
- **Intégration de compétences en RSE et ESG** : La formation permet d'inclure, dans de nombreux cours et projets réalisés, des compétences en environnement, en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et ESG (Environmental, Social, Governance). Ces thématiques sont cruciales pour la stratégie d'entreprise et la prise de décision : analyse de données des pratiques de RSE dans les entreprises, cours, séminaires spécifiques et

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

analyse d'articles scientifiques sur les instruments de marchés, de régulation, liés à ces questions, études des nudges facilitant l'adoption de comportements durables etc ...

- **Suivi et accompagnements personnalisés** : Chaque étudiant bénéficie d'un suivi attentif et de conseils individualisés, favorisant ainsi son développement tant sur le plan académique que professionnel.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Le parcours du master BDEEM propose une formation originale en anglais, développée initialement dans le cadre des PIA Isite UBFC. Il offre des compétences avancées dans le domaine de l'intelligence économique et la business intelligence, de l'analyse économique et environnementale, de l'économie comportementale, du management stratégique, combinaison non proposée à ce jour dans d'autres formations de Masters au niveau régional et même au niveau national.

Prévision effectifs alternants : pour commencer, nous envisageons 4 à 5 alternants annuels.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 4

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 20%.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (pour l'instant)

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Toutes les grandes et moyennes entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, également de consulting, sont aujourd'hui ciblées, car les débouchés du master concernent des métiers actuellement très porteurs, en plein développement liés à la business intelligence, axée sur les sciences comportementales, la RSE et le big data (data analyst, artificial intelligence).

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

La réflexion sur le rythme de l'alternance est en cours. Il est important de tenir compte des contraintes logistiques liées à la mutualisation de cours avec d'autres Masters, dont l'un est en alternance.

Le rythme proposé pourrait reposer sur le calendrier suivant (il devra être affiné) :

Périodes en entreprise : septembre+ 2 jours/5 en novembre, puis deux dernières semaines de décembre de l'année N. Janvier, février, mars, 2 semaines en avril, mai, juin, juillet, aout de l'année N+1.

Périodes à l'université : octobre complet, 3 jours/5 en novembre + 2 premières semaines de décembre de l'année N+ 1 + 2 semaines en avril+ 1 jour fin aout de l'année N+1.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

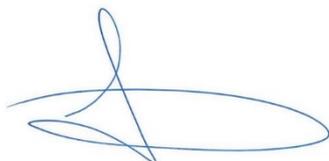
Date : 18/10/23

Karine Brisset

Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 24/10/2023



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :

Champ : Géographie

Mention : GAED

Spécialité : /

Parcours : Aide à la décision, Géomatique et Aménagement pour une Transition Écologique (AGATE)

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Xavier Girardet

Mail : xavier.girardet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : /

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : /

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Sophie Guillemain

Mail : sophie.guillemain@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : /

Identification de la demande



La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : /

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance :

L'adaptation de notre formation à l'alternance fait écho à une demande croissante émanant des acteurs professionnels régionaux qui recherchent des candidats polyvalents. Notre master AGATE forme des professionnels capables de traiter certaines problématiques d'aménagement pour une transition écologique (réduction de l'étalement urbain et nature en ville, trames vertes et planification territoriale, développement des mobilités douces, etc.), tout en développant leur maîtrise des méthodes et outils de l'information géographique et les questions d'aide à la décision. Cette double compétence, combinant méthodologie et expertise thématique pour l'aide à la décision, suscite un vif intérêt auprès des structures professionnelles qui peinent à recruter des spécialistes des deux domaines. L'ouverture à l'alternance répond également à une demande de plus en plus forte de la part des étudiants, et le passage à l'alternance devrait renforcer l'attractivité de la formation au sein de l'université de Franche-Comté et vis-à-vis de l'extérieur. Les périodes de travail en milieu professionnel permettront aux étudiants de renforcer leur posture et leur projet professionnels tout en développant leur réseau. L'alternance nous permettra aussi de renforcer nos liens avec les acteurs socio-économiques et de faciliter l'insertion professionnelle de nos diplômés.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Localement, l'Université de Bourgogne (master CLIMATT) aborde les questions d'aménagement dans un contexte de transition écologique sous l'angle des thématiques climatiques et énergétiques, ce qui rend l'offre de formation complémentaire de la nôtre. À l'échelle nationale, le seul master traitant de sujets similaires est le parcours en alternance "Gestion et développement des territoires en transition" à l'Université de Poitiers. Cependant, le master AGATE se distingue en abordant à la fois les mêmes domaines thématiques tout en offrant des bases méthodologiques approfondies et originales.

Prévision effectifs alternants :

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 6

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 1/3

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Services d'ingénierie dans les intercommunalités et les agences d'urbanisme, collectivités locales (développement de projets territoriaux), bureaux d'études spécialisés (éolien, solaire, environnement, urbanisme et aménagement, mobilités...), grandes entreprises (déploiement territorial en téléphonie mobile, fibre...).

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Une alternance de 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise de septembre à fin janvier. Puis une semaine à l'université et trois semaines en entreprise de février à août.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

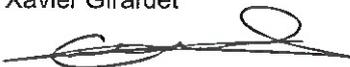
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Xavier Girardet



Date : 16 octobre 2023

Avis du directeur de la composante :

*Préavis favorable, en attente
de l'avis du Conseil de Gestion*

Signature du directeur de la composante :



Date : 23-10-23

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : C'est une nouvelle formation, donc qui n'a pas pu déjà fonctionner en alternance, mais qui est héritière du Master MIR qui fonctionnait déjà par alternance sur les 2 années.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Domaine en forte demande au niveau national avec de forte difficulté de recrutement. Nous sommes régulièrement sollicités pour fournir des candidats sur des postes... candidats que nous n'avons pas.

Visibilité de certains des enseignants dans la communauté du système embarqué (publication dans des revues techniques grand public Opensilicon, Hackable) permettant de toucher une large population tant au niveau étudiants à recruter qu'entreprises pour les débouchés.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Pas de formation par alternance en région, mais présente au niveau national (Paris, Grenoble, Toulouse, Montpellier).

Prévision effectifs alternants :

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 5 en M1 et 8 en M2.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 1/3 en M1 et 1/2 en M2.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Entreprises industrielles dans le domaine des systèmes embarqué, de l'électronique numérique et de la recherche.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

La formation est hybride avec des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale, le principe étant l'utilisation de projets de 6ECTS chaque semestre (S1, S2, S3) sur des périodes bloquées qui sont autant de temps d'entreprise pour les étudiants en alternance.

De plus, ces périodes sont placées autour des congés de l'université (Toussaint, Noël, Février, Paques) afin de permettre d'augmenter encore la période en entreprise pour les alternants. En M1 la fin de la 1^{ère} session en Mai, permet aussi une nouvelle période d'alternance et en M2, le dernier semestre est entièrement dédié au stage/alternance.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master ELISE

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Electronique, énergie électrique, automatique

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Chollet Franck

Mail : franck.chollet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

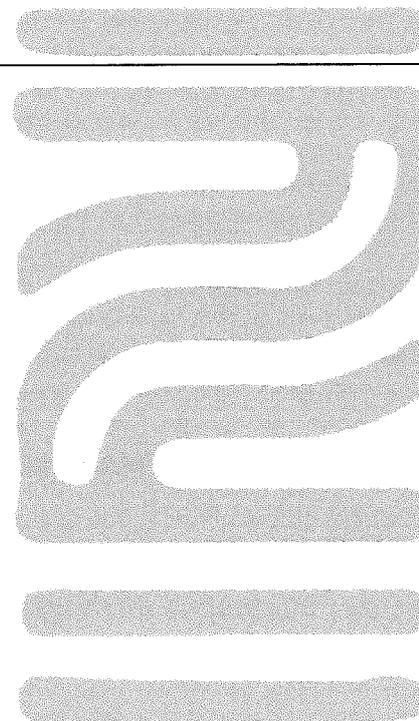
Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Estelle Béjon

Mail : estelle.bejon@univ-fcomte.fr <estelle.bejon@univ-fcomte.fr>

Eventuellement - Mail générique :



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le suivi financier (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 23/10/2023.

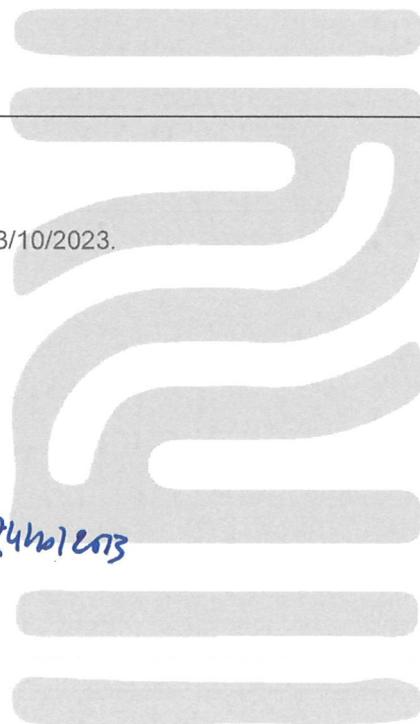
Avis du directeur de la composante :

Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :


Le Directeur de l'UFR ST
Pierre JOUBERT

Date : 24/10/2023



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master management du sport DP2SL

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : STAPS management du sport

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Développement et Pilotage des Services Sportifs et de Loisirs (DP2SL)

Responsable de la formation : Tristan Cabaud (Master 1^{er} année), Sébastien Haissat (Master 2^e année)

Nom Prénom : Cabaud Tristan

Mail : tristan.cabaud@univ-fcomte.fr

Nom Prénom : Haissat Sébastien

Mail : sebastien.haissat@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Identique aux responsables de formation.

Nom Prénom :

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : UFR STAPS de Besançon.

Nom Prénom : Magrin Guillaume

Mail : guillaume.magrin@univ-fcomte.fr

Identification de la demandeLa formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non XUne année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet X
---	--	---	--------------------

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage X-NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.**Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs**

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le Master affiche un taux d'insertion professionnelle de 81%, avec 64% des diplômés en CDI à temps plein. Précédemment, près de la moitié des étudiants avaient une offre d'emploi avant même l'obtention de leur diplôme. Grâce à un réseau mis en place par le Master, chaque parcours d'ancien étudiant est suivi individuellement et mis à jour régulièrement. Cela favorise la construction et le maintien d'un réseau professionnel dynamique, renforcé par des contacts fréquents et des rencontres annuelles. Cette dynamique, conjuguée à la politique de formation mise en œuvre, favorise l'ouverture du diplôme à l'alternance.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Bien qu'il n'existe pas de formation comparable en Bourgogne-Franche-Comté, d'autres formations universitaires en management du sport existent dans le Grand Est de la France. Ces formations représentent une concurrence indirecte, mais elles ne préparent pas aux mêmes métiers. Parmi ces formations, on peut citer le Master en management des organisations sportives de l'université Claude Bernard Lyon 1. L'université de Strasbourg offre également plusieurs Masters dans ce domaine, notamment le Master Marketing du sport, le Master Sport et aménagement des territoires ainsi que le Master Wellness Management. De son côté, l'université de Bourgogne propose un Master axé sur la Consommation et la Commercialisation des Marques de Sport et de Destinations. Ces programmes représentent les concurrents les plus proches dans ce secteur.

Prévision effectifs alternants : 14

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2024-2025) : 7

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0,25

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui X non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les structures ciblées sont principalement celles du « mouvement sportif », comme les clubs, les fédérations sportives, les comités olympiques, les collectivités territoriales et les offices de tourisme, qui offrent des activités physiques et sportives au public dans le cadre du secteur privé non lucratif. Nous ciblons également les entreprises à but lucratif qui proposent des activités sportives et de loisirs, telles que les centres de remise en forme, les parcs de loisirs, les agences événementielles et les villages de vacances.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Un premier calendrier de déroulement de l'alternance a été construit sur tableur Excel de manière à profiler le rythme prévisionnel global de l'alternance. A ce stade, pendant les périodes de formation, il est prévu une alternance entre des périodes de formation de deux semaines et une semaine en entreprise. En parallèle, les périodes de vacances universitaires au cours de l'année et la période estivale se dérouleront en entreprise. Enfin lorsque les non alternants seront en stage, les alternants seront en entreprise. Cette organisation permet de maintenir une succession homogène des périodes de formation et d'emploi.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 19/10/2023.

Haissat Sébastien



Avis du directeur de la composante : TRES FAVORABLE.

Signature du directeur de la composante :

Date : 20/10/2023.



Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS
Cheikh Tidiane WANE

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **1 Février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 28 SEPTEMBRE 2023

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master GDE-IET

Champ : Sciences, Technologie, Santé

Mention : Gestion de l'Environnement (GDE)

Spécialité :

Parcours : Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET)

Responsables de la formation :

Master 2

Nom Prénom : CHALOT Michel

Mail : michel.chalot@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Master 1

Nom Prénom : CIADAMIDARO Lisa

Mail : lisa.ciadamidaro@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsables de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Master 2

Nom Prénom : GIGANDET Marie Pierre

Mail : marie-pierre.gigandet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Master 1

Nom Prénom : BERTRAND Guillaume

Mail : guillaume.bertrand@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : PETER Ghislain

Mail : ghislain.peter@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage -

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Cette demande s'inscrit dans la réflexion de l'équipe pédagogique, du département Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE) de l'UFR STGI, de transformation pour le prochain quadriennal du parcours Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et l'Entreprise (GDETE) du Master GDE. Le département SVE supporte également depuis septembre 2013, un cursus de CMI Environnement et Territoire (ET) adossé au parcours GDETE. Le CMI ET permet à une promotion d'environ 15 étudiants de bénéficier d'une forte intégration enseignement-recherche et de nombreuses mises en situation professionnalisantes.

Plusieurs étudiants du CMI ET ont soulevé la question de l'alternance dans leur cursus ; nous avons donc saisi l'opportunité du nouveau quadriennal pour proposer une refonte de la maquette du master en élaborant un nouveau parcours Ingénierie de l'Environnement et des Territoires (IET) qui répondra aux besoins des entreprises et des collectivités et permettra la formation de cadres capables de répondre aux nouveaux enjeux (gestion des ressources naturelles, réhabilitation des sites marginaux, transition environnementale) engendrés par les changements globaux, et plus adapté aux demandes en terme de formation par alternance.

Les échanges que nous avons eu avec les professionnels du secteur et notamment avec le Groupe Gengis, société d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'environnement (Palaiseau), nous ont confortés dans la pertinence de notre démarche. De plus, une étude prospective publiée en juillet 2023 par l'Union Professionnelle du Génie Biologique (UPGB) montre que l'Ingénieur Ecologique est un secteur en progression exponentielle avec des perspectives de

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2024

recrutement très importantes à l'horizon 2030 mais qui en même temps connaît des difficultés de recrutement faute d'un nombre suffisant de personnes formées (<https://m.actu-environnement.com/amp/actualites/filiere-genie-ecologique-doublement-effectifs-2030-42652.html>). Pour y remédier, le rapport de l'UGPB préconise en premier lieu le recours à l'alternance.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il existe beaucoup de formations en alternance dans le domaine de l'environnement. Au niveau local, on peut citer le Master Sciences de l'Eau et le Master Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems (tous deux à Besançon). Cependant ces Master proposent des formations dans des secteurs très spécifiques alors que le Master GDE-IET a pour objectif de former des cadres polyvalents capables d'intervenir de manière systémique dans des domaines très diversifiés de l'Ingénierie Ecologique tels que la restauration des milieux naturels, la réhabilitation et la revalorisation des friches industrielles ou l'adaptation au changement climatique et ce, pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités.

Prévision effectifs alternants : entre 5 et 10 étudiants pour le Master 1 GDE-IET et entre 2 et 5 étudiants pour le Master 2 dans le format GDETE.

Effectifs prévus/envisagés à court terme (2024-2025) : 16 à 18 étudiants en Master GDE-IET et 16 étudiants en M2 GDETE.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50/50

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Comme cela a déjà été précisé, des contacts ont été pris avec le groupe GENGIS au cours de l'été 2023 qui s'est engagé à soutenir notre démarche d'ouverture du Master GDE-IET à l'alternance ainsi que le réseau APPR, SNCF, l'EPLEFPA de Valdoie (90) et la société LOCOGEN. Des structures administratives comme l'ADEME, les agences d'urbanisme (ADU-PMA) ou la DREAL accueillent régulièrement des alternants, de même que des entreprises d'envergure européenne comme TAUW, SERPOL, TESORA dans les secteurs de la gestion des friches.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Deux calendriers d'alternance sont prévus pour l'année universitaire 2024-2025.

En effet certains étudiants, actuellement en Master 1 GDETE, ont émis le souhait de pouvoir aussi bénéficier de l'alternance en Master 2.

Nous déposerons donc deux calendriers, le premier pour l'ouverture de la nouvelle maquette du Master GDE-IET et le second qui concernera uniquement la promotion de Master 2 GDETE.

Pour ce second calendrier, la maquette du Master GDETE prévoit une période de stage du 1^{er} mars au 31 août. Nous prévoyons également deux périodes d'alternance, d'un mois chacune au premier semestre, adossées aux congés universitaires de la Toussaint et de Noël. Les étudiants en contrat d'alternance pourront donc être dans leur structure professionnelle pendant au moins 8 mois.

Pour le Master GDE-IET, les discussions avec les représentants professionnels (e.g., groupe GENGIS) font ressortir que, dans l'idéal, le calendrier devrait permettre d'alterner des périodes d'un mois dans la structure professionnelle et d'un mois à l'université. Il faut ajouter qu'il y aura deux périodes de stages durant lesquelles les alternants seront dans leur structure professionnelle. La première, en Master 1, correspond à une période de deux mois d'avril à juin, et pourrait être prolongée de deux mois pendant l'été ; la seconde correspond au stage de cinq mois en Master 2 entre février et juillet.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Philippe BINET

Directeur du Département SVE

Date : 19 octobre 2023



Avis du directeur de la composante : Avis favorable.

Signature du directeur de la composante :

Date : 20 octobre 2023.



Le Directeur de l'UFR STGI,
Didier CHAMAGNE

STGI
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ